



Espace Sportif Socio Culturel Arts Loisirs Ecoen

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU C.A. D'ESCALE

Du mercredi 12 mars 2014

Présents : Francine AUGOT, Annie CHAMPION, Marie-Hélène FAIVRE, Catherine FINCK, Hervé JOURNEE, Gislaine LAMBOLEY, Lucette LEBORGNE, Pierre LEDUC, Dominique MENIR, Claude MOTTA, Cathy MOUSSY.

Absents excusés : François MITROVIC, Christophe PADOIN, Anne RICHARD, Jacques ROZANT

Absents : Daniel SINGLARD

I. Validation des derniers CR de CA

❖ Le CR du CA du 12/09/2013 est approuvé à l'unanimité

❖ Le CR du CA du 10/12/2013 est approuvé à l'unanimité

❖ Le CR du CA du 30/01/2014 est approuvé à l'unanimité

II - Budget 2014-2015 (Cf. P.J.)

Chaque point du budget est détaillé. Une hausse globale de 12 000 Euros est prévue pour la nouvelle année. Elle est principalement due à :

❖ Une légère augmentation des activités extérieures

❖ Une augmentation de la masse salariale liée d'une part au nombre d'heures de cours de professeur en augmentation et d'autre part à une augmentation de salaire sur le pôle administratif.

❖ Une dotation aux amortissements pour l'achat d'une nouvelle photocopieuse. Sur ce point, il est décidé de contacter la municipalité pour vérifier si l'achat par l'association est plus judicieux que l'achat par la mairie (achat sans TVA) avec mise à disposition du matériel, charge alors à l'association de prendre à son compte son entretien.

Le budget 2014-2015 est voté à l'unanimité

A l'occasion de la validation du budget, le sujet du pointage du paiement des cotisations par les adhérents est abordé. Un document pour vérification a été remis à chaque professeur en décembre. La vérification du retour de ce document (et non un appel téléphonique) est du ressort du service administratif. Ce dernier doit transmettre le résultat à Lucette Le Borgne en charge de la Commission Administration pour analyse et action. Un groupe de travail sur ce sujet doit être constitué au sein de cette commission :

- afin d'obtenir l'aide des professeurs à la vérification des inscriptions
- afin de réduire le délai entre le moment où les adhérents commencent leur activité et le moment où ils viennent effectivement s'inscrire.

III - Mise en en place des commissions 2014-2015

- ❖ Les différents objectifs des trois commissions Manifestations, Administration et Communication sont rappelés et révisés. L'organigramme mentionnant leur organisation et leurs objectifs est mis à jour. (Cf. P.J.)
- ❖ Il est rappelé (voir CR du CA précédent) que les responsables de commissions doivent prendre contact avec les membres de leur commission pour s'assurer qu'ils acceptent de participer encore à leur fonctionnement. Ensuite, charge au responsable de la commission d'essayer de recruter de nouveaux candidats et de communiquer la liste complète à P. Leduc pour mise à jour des organigrammes.

- Organisation Commission manifestation :

Annie Champion ne souhaite pas reprendre la responsabilité de cette Commission. Hervé Journée se propose et sa candidature est approuvée à l'unanimité. Une réunion étant déjà prévue suite à l'appel à projet décidée lors du dernier CA, Annie Champion assurera la tenue de cette réunion conjointement avec Herve Journée.

La Commission Manifestation s'organisera tout au long de l'année en groupes de projet de manière à ne pas solliciter l'intégralité de participants pour chaque action menée.

Les manifestations ponctuelles organisées au sein d'un atelier doivent faire l'objet d'une information de la part du service administratif vers le responsable de la Commission. Elles doivent être notifiées au planning de travail des manifestations.

Toute action nécessitant un soutien financier de la part de l'association doit être rapportée aux membres du CA (comité restreint à définir) pour approbation et notifier au planning de travail des manifestations.

- Organisation Commission Administration :

Son organisation et ses objectifs sont maintenus.

- Organisation Commission Communication

Son organisation et ses objectifs sont maintenus.

IV - Questions diverses

❖ Appel à projets pour la commission manifestation pour l'année 2014-2015

Annie Champion organise la prochaine réunion de la Commission Manifestation qui se tiendra le vendredi 28 mars. Elle se charge de faire l'appel à projets au sein du CA, de la commission elle-même et auprès de Ghislaine Fabri, responsable de la Commission communication pour diffusion auprès des délégués d'ateliers.

❖ L'Atelier du Jeudi

Compte tenu de l'entrevue entre F. Augot, Présidente de l'Association, C. Motta, Trésorière Adjointe, P. Leduc, Directeur et les personnes ne désirant plus participer à l'Atelier du Jeudi, une nouvelle proposition financière est faite aux adhérentes :

Un avoir à titre exceptionnel de la valeur de 2 trimestres sur 3 (sans l'adhésion) sur toutes les activités et manifestations internes à Escalé sur l'année en cours ou pour la rentrée 2014-2015

Proposition approuvée : 9 voix Pour et 2 abstentions

❖ Demande d'une carte de paiement entreprise.

Approuvée à l'unanimité : la mise en place d'une carte de paiement (pas de retrait d'argent liquide), à débit immédiat, au paiement plafonné à 2000 euros et dont le Directeur à P. Leduc a la responsabilité, Fabrizia Biasisso et Boris Lecordier l'utilisation.

Les utilisateurs de cette carte devront avoir en permanence les numéros d'urgence permettant de faire opposition et de bloquer toute utilisation. Ils devront également la remettre à P. Leduc après chaque utilisation, accompagnée du ticket et d'un document reprenant l'objet du paiement.

❖ Vide Grenier d'Ecouen

P. Leduc doit faire le point avec Florence Grand sur le nombre de bénévoles ayant répondu positivement à sa demande pour participer à cette journée. La Commission Communication rappelle qu'elle a proposé de mettre en ligne un tableau via l'Emailing pour aider à la demande de bénévoles pour cette manifestation.

La séance est levée à 23h00